



Communiqué

Des mesures pour préserver et sensibiliser à la qualité de l'air

Suite à la modification de l'arrêté de 2017 relatif au plan d'action cantonal en cas de concentrations excessives de poussières fines en début d'année 2023, la Ville de Lausanne s'aligne et s'engage à prendre des mesures complémentaires en cas d'atteinte des seuils critiques. En parallèle, la Ville lance également la campagne de sensibilisation « En quête d'air pur » et continue à agir activement pour préserver la qualité de l'air. Au travers de fiches explicatives et messages clés, l'objectif est de rendre la population attentive à la thématique de la qualité de l'air ainsi que de l'encourager à effectuer des gestes simples pour sa préservation.

Les concentrations de polluants atmosphériques ont significativement diminué à Lausanne et en Suisse depuis les années 1980. Des dépassements occasionnels des seuils recommandés par l'OMS sont encore observés et des défis persistent. Au niveau cantonal, en cas d'atteinte de l'un des deux seuils de pollution aux particules fines fixés par l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair), le plan d'action cantonal fixé par l'arrêté du 20 décembre 2017, modifié le 18 janvier 2023 est décrété. Des mesures spécifiques sont mises en place.

Des mesures concrètes au niveau communal

Pour accompagner ces actions, la Ville de Lausanne prévoit, une fois le plan cantonal déclenché, d'activer également des mesures complémentaires pour participer à la réduction des pics de pollution hivernaux décrétés. Un travail de sensibilisation et d'information sera effectué auprès du personnel communal, le télétravail sera encouragé, le nettoyage des routes intensifié et des mesures spécifiques seront prises concernant l'utilisation des véhicules thermiques communaux et les chantiers communaux émetteurs de poussières.

Une campagne de sensibilisation pour la population

En parallèle, la Ville de Lausanne poursuit ses efforts de sensibilisation auprès de la population en lançant la campagne « En quête d'air pur ». A travers des fiches explicatives simples et accessibles, l'objectif est d'informer la population sur la thématique de la qualité de l'air et ses enjeux ainsi que d'encourager des gestes quotidiens simples pour permettre sa préservation. La première fiche est publiée ce 29 novembre 2023 et présente les principes généraux autour de la thématique de la qualité de l'air, les principales sources de pollution atmosphériques ainsi que les actions déjà mises en place dans ce domaine. Deux autres fiches explicatives, qui seront publiées en hiver et en printemps, permettront d'en apprendre plus sur les pics de pollution saisonniers. La campagne sera également diffusée sur les réseaux sociaux, sur les écrans des bus TL et dans le journal communal.

« Par le biais de la campagne « En quête d'air pur » et les mesures communales en cas de pics de pollution, la Ville de Lausanne continue d'agir activement pour la préservation de la qualité de l'air. Les données démontrent que les efforts fournis portent leur fruit. Il est important que chacune et chacun continue de jouer un rôle dans cette quête commune pour un air extérieur de qualité », commente Natacha Litzistorf, conseillère municipale en charge du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

La Municipalité de Lausanne



Annexe : première fiche explicative de la campagne « En quête d'air pur »

Informations sur www.lausanne.ch/air

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 29 novembre 2023